



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École De Bourgogne
Mercredi 15 octobre 2025 – 19 h
Salon du personnel (entrée porte 3 - SDG)

Procès-verbal

SONT PRÉSENTS :

Marie-Claude Allard	Membre - parent
Éric Beaudoin	Membre - parent
Élaine Charest	Membre - parent
Marie Saulnier	Membre - parent
Anne Marie Hébert	Membre - parent
Anaïs Leclaire-Leduc	Membre - parent
Mathieu Auclair	Membre - enseignant
Annie Bélanger	Membre - enseignante
Leslie Ciesla	Membre - enseignante
Martin Tremblay	Membre – enseignant
Alain Sénécal	Membre - soutien
Myriam Ménard	Membre substitut – parent (non-votante)

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Hugo Lacasse	Directeur adjoint
Nathalie Neveu	Directrice d'établissement

ÉTAIENT ABSENTS À CETTE SÉANCE :

Karine Beaulieu	Membre – Service de garde
Elissa Malo	Membre substitut – parent

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance à 19h01

Comme le poste de président du CÉ est en élection ce jour, c'est Nathalie Neveu qui constate le quorum et qui ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nathalie Neveu fait la lecture de l'ordre du jour.

CÉ-25/26-01 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Martin Tremblay, il est résolu à l'unanimité,
D'ADOPTER l'ordre du jour.

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 11 juin 2025

Nathalie Neveu passe en revue le procès-verbal du 11 juin 2025 et le contenu correspond à ce qui a été dit lors de ce CÉ. Aucun suivi à faire.

CÉ-25/26-02 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Élaine Charest, il est résolu à l'unanimité,
D'ADOPTER le procès-verbal du 11 juin 2025.



4. **Parole au public** : aucun public

5. **Composition et fonctionnement du Conseil d'établissement** :

5.1. **Nomination d'un président ou d'une présidente** : Marie-Claude Allard se porte volontaire pour demeurer présidente. Élu(e) par acclamation.

5.2. **Nomination d'un vice-président ou d'une vice-présidente** : Anaïs Leclaire-Leduc se porte volontaire pour demeurer vice-présidente. Élu(e) par acclamation.

5.3. **Nomination d'un ou d'une secrétaire** : Mathieu Auclair ne désire pas reconduire ce mandat. Nathalie Neveu propose Marie Saulnier et celle-ci est intéressée. Cette dernière est élue par acclamation.

5.4. **Désignation du représentant de la communauté (s'il y a lieu)** : aucun représentant.

5.5. **Désignation d'un substitut au comité de parents CSSP** : Marie Saulnier avait déjà été désignée en AGA.

5.6. **Déclaration d'intérêt des membres et formulaires à compléter**

5.6.1. **Dénonciation d'intérêt** : chaque membre remplit le formulaire de dénonciation d'intérêt et mentionne verbalement ses possibles conflits d'intérêts aux membres du CÉ présents.

5.6.2. **Liste des membres** : chaque membre du CÉ présent a vérifié ses informations personnelles. Voici la composition du CÉ 2025-2026 :

- | | |
|------------------------|---|
| • Marie-Claude Allard | Parent et présidente ; |
| • Éric Beaudoin | Parent et représentant au comité de parents (CP) CSSP ; |
| • Éline Charest | Parent et président de l'OPP ; |
| • Marie Saulnier | Parent, secrétaire et membre substitut au CP CSSP ; |
| • Anne Marie Hébert | Parent ; |
| • Anaïs Leclaire-Leduc | Parent et vice-présidente ; |
| • Myriam Ménard | Parent et membre substitut au CÉ ; |
| • Elissa Malo | Parent et membre substitut au CÉ ; |
| • Mathieu Auclair | Enseignant ; |
| • Annie Bélanger | Enseignante ; |
| • Leslie Ciesla | Enseignante ; |
| • Martin Tremblay | Enseignant ; |
| • Alain Sénécal | Personnel de soutien ; |
| • Karine Beaulieu | Service de garde. |

5.6.3. **Confidentialité** : Nathalie Neveu rappelle que chaque membre a un devoir de confidentialité des sujets discutés lors des CÉ.



Points de consultation et décision

6. Calendrier des rencontres

6.1. Proposition du calendrier :

15 octobre 2025

26 novembre 2025 (rencontre extraordinaire en TEAMS pour évaluation du projet éducatif) – Anne-Marie Hébert sera absente à cette rencontre et devra être remplacée par un parent substitut

10 décembre 2025

11 février 2026

23 avril 2026

27 mai 2026 (optionnel)

10 juin 2026

CÉ-25/26-03 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Martin Tremblay, il est résolu à l'unanimité, **D'ADOPTER** le calendrier des rencontres.

7. Adoption des règles de régie interne 2025-2026 du CÉ

La mise à jour du document est faite avec les modifications proposées aux points 4.3 et 8.3 (voir annexe).

CÉ-25/26-04 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mathieu Auclair, il est résolu à l'unanimité, **D'ADOPTER** les règles de régie interne 2025-2026.

8. Activités éducatives complémentaires

8.1. Sorties scolaires en milieu culturel et école inspirante et autres :

Nathalie Neveu présente le tableau des activités éducatives par niveau. Toutes les activités pourront être réalisées cette année en respectant le budget, sauf 2 activités (Fort débrouillard – 6^e et visite à Québec – 5^e) qui devront avoir une contribution parentale ;

CÉ-25/26-05 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Élane Charest, il est résolu à l'unanimité, **D'ADOPTER** les activités éducatives complémentaires.

8.2. Sorties sur temps de classe à proximité de l'école :

Le CÉ préautorise les sorties à proximité de l'école, c'est-à-dire dans un rayon pouvant être parcouru à pied. Cependant, les enseignantes et enseignants doivent préalablement prévenir les parents ;



CÉ-25/26-06 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne-Marie Hébert, il est résolu à l'unanimité, **D'ADOPTER** les sorties à proximité de l'école après avoir informé les parents.

9. Dérogation à la politique alimentaire pour les journées spéciales

Le CSSP a adopté le Cadre de référence relatif à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif, qui découle de la Politique-cadre du MEQ. Toutefois, il est prévu que le CÉ peut, exceptionnellement sur proposition de la directrice, approuver des événements spéciaux qui peuvent faire exception ;

CÉ-25/26-07 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Martin Tremblay, il est résolu à l'unanimité, **DE PERMETTRE LA DÉROGATION** à la politique alimentaire pour les journées spéciales.

10. Campagnes de financement :

- Un comité *ad hoc* est formé des membres suivants : Éline Charest, Anaïs Leclaire-Leduc, Hugo Lacasse et Marie-Claude Allard ;
- Les propositions de campagnes de financement retenues par ce comité pourront être approuvées par courriel par les autres membres du CÉ ultérieurement ;
- La campagne de financement comprenant la récupération de cannettes et bouteilles (Consignation) peut être entamée en collaboration avec l'OPP ;
- Le comité est aussi retenu pour suivre le projet d'amélioration de la cour d'école puisque ce dernier dépend des campagnes de financement qui seront mises en place ;

CÉ-25/26-08 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mathieu Auclair, il est résolu à l'unanimité, **D'ADOPTER** la mise en œuvre de la campagne de financement de Consignation et d'approuver ultérieurement les autres campagnes de financement selon les recommandations du comité *ad hoc*.

11. Fonds à destination spéciale

Il est déjà établi que le fonds à destination spéciale est consacré à l'aménagement de la cour d'école. Le comité *ad hoc* précédemment cité au point 10 pourra faire le suivi des projets prioritaires et les manières d'informer la communauté de l'école de Bourgogne sur l'avancement des projets (le solde à ce jour est d'environ 23 000\$) ;

CÉ-25/26-09 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anaïs Leclaire-Leduc, il est résolu à l'unanimité, **D'ADOPTER** que le fonds à destination spéciale soit toujours consacré à l'aménagement de la cour extérieure et que le comité *ad hoc* formé au point 10 sera responsable de faire le suivi au CÉ et à la communauté de l'école de Bourgogne.

12. Régie interne SDG 2025-2026

Nathalie Neveu présente un tableau avec la mise à jour des tarifs ajustés du service de garde selon les instructions du MEQ ;

CÉ-25/26-10 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne-Marie Hébert, il est résolu à l'unanimité,
D'AUTORISER la hausse des tarifs pour le service de garde, tel que prévu par le MEQ ;

Points de discussion et d'information

13. Compressions budgétaires – état de situation

Nous avons eu des compressions pour différents postes budgétaires. Toutefois, les contraintes sont principalement au niveau salarial. Il semble avoir une volonté de la nouvelle ministre de l'Éducation d'éliminer les cibles de ÉTC (équivalences à temps complet) et de nous donner la latitude de respecter notre budget. L'école de Bourgogne est en bonne situation actuellement et a comblé tous les postes du personnel enseignant, du soutien et des professionnels.

14. Budget de fonctionnement du CÉ

Nathalie Neveu nous informe que le budget pour le fonctionnement du CÉ est très limité, mais que les sommes peuvent être utilisées pour amortir les frais de gardiennage pour ceux ou celles qui en feraient la demande ou pour un buffet à la fin de l'année, comme prévu aux règles de régie interne du CÉ.

15. Formation obligatoire des membres

15.1. Capsules et fiches

Nathalie Neveu rappelle aux membres qu'ils sont tenus de suivre la formation le plus tôt possible, avant le printemps 2026.

16. Parole aux enseignants

Les enseignants mentionnent que la fin d'année dernière et le début de cette année ont été très stressant en raison des compressions budgétaires et qu'au niveau de l'équipe cela se faisait sentir. Il y a soulagement de voir que les activités et les sorties pourront être maintenues. La thématique annuelle est Survivor.

17. Parole à la représentante du service de garde

Le début d'année a été plus difficile puisqu'il y avait plus d'inscriptions au service de garde que pour les dîneurs. Il y a eu ouverture de 3 groupes supplémentaires. La gestion des présences a été affectée par le retrait de l'utilisation de l'application HopHop pour cause de faille de sécurité et nous sommes toujours en attente de nouvelles informations concernant son utilisation.

18. Parole au représentant du comité de parents

Retour sur la rencontre du comité de parents CSSP par Éric Beaudoin et Marie Saulnier s'étant tenue le 9 octobre dernier. Il y a eu élection des membres de l'exécutif du comité de parents de la CSSP. À la



Appartenance - Respect - Collaboration

suite de questions lors de cette rencontre, il y a interrogation sur la sécurité de l'application Classe Dojo. Nathalie Neveu s'engage à vérifier l'état de la situation.

19. Parole au représentant de l'OPP

Élaine Charest nous informe qu'elle a tenu une première rencontre virtuelle avec les parents intéressés par l'OPP. Les projets de l'an dernier seront très probablement reconduits et d'autres sont présentés : semaine de Noël avec chocolat chaud et courrier de Noël, le grand nettoyage, la semaine de valorisation du personnel, la brigade de recouvrement de livres, etc. Elle aimerait avoir le soutien de 2-3 autres parents pour le bon fonctionnement de l'OPP. Il semble y avoir une bonne mobilisation des nouveaux membres et la page Facebook apparaît comme un bon canal de communication.

20. Levée de la séance – Prochaine rencontre en décembre

À 21h16, Marie-Claude Allard lève l'assemblée.

Nathalie Neveu
Directrice

Marie Saulnier
Secrétaire du conseil d'établissement